

Réf: Dossier N° 021016

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DRAME ALASSANE TRANSPORT » en abrégé « DAT »

Siège social Abidjan, Treichville, PALAIS DES SPORT,lot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 02 août 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 02 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DRAME ALASSANE TRANSPORT » en abrégé « DAT »

Objet : transport de personnes et de marchandises; maintenance; commerce; location des véhicules; travaux public; divers

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, PALAIS DES SPORT,lot 118

Dirigeant(s) : M DRAME ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03494 du 02/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19563/GTCA/RC/2021 du 02/08/2021

